

Après avoir pris connaissance de la proposition de positionnement vis-à-vis du compteur Linky, je voudrais apporter quelques arguments pour justifier mon positionnement **défavorable** au Linky.

1° Le compteur communicant est, certes, un outil utile pour mieux contrôler les consommations dans le cadre de la transition énergétique. Cependant, il convient de distinguer le concept de compteur dit « intelligent » du choix du Linky effectué par ENEDIS, qui donne à penser qu'il s'agit de l'unique solution adaptée à la transition énergétique. Or il existe d'autres solutions, plus économiques, comme le raccordement filaire des compteurs existants, disposant d'ores et déjà d'un module spécifique (Voir l'argumentation de « Robin des Toits »).

2° Le gaspillage : nous ne pouvons pas, sans réagir, accepter la mise au rebut de compteurs qui fonctionnent encore. Le plan de remplacement des compteurs devrait tenir compte de la vétusté du matériel existant. A titre indicatif, l'Allemagne a restreint la pose à 15% du parc existant.

3° Le coût exorbitant du remplacement (voir ci-joint l'article dans « Le Monde » du 06/10/17, signé par un inspecteur général des finances honoraire) : de 5 à 8 milliards d'euros. Selon ENEDIS, cette somme serait compensée par les économies réalisées en 20 ans. Compte tenu des avancées technologiques rapides, il est permis de penser que ces compteurs seront obsolètes bien avant 20 ans.

4° Le principe de précaution : nous n'avons pas le recul nécessaire pour évaluer les conséquences sanitaires de la technologie utilisée. Même s'il s'agit de cas isolés, nous ne pouvons pas ignorer les difficultés rencontrées par les personnes dites « hypersensibles » aux ondes.

5° Les pressions exercées sur les personnes et les communes qui s'opposent à l'installation des compteurs Linky sont inacceptables.

6° Les dysfonctionnement observés : selon l'infographie réalisée par Que Choisir (voir ci-joint): « Si 74 % des participants n'ont constaté aucun changement après la pose du compteur Linky, 26 % subissent au moins un dysfonctionnement. Un ménage sur 4 qui rencontre des problèmes consécutifs à son installation, c'est beaucoup ! »

7° « Un bilan clairement négatif » (Que Choisir) : les ménages équipés sont 69 % à juger leur compteur Linky « inutile ». D'ailleurs, 30 % ...jonglent encore entre autorelevé, factures estimées ou passage d'un releveur ! Dans le même document l'association de consommateurs « réaffirme malgré tout qu'elle est défavorable à Linky à cause du « *manque d'intérêt économique que présente le déploiement du compteur* »

8° L'absence de débat public préalable à la campagne d'installation: la table ronde de décembre dernier à l'assemblée nationale paraît bien tardive. Le collectif Stop Linky a d'ailleurs refusé d'y participer (voir ci-joint).

Je souhaite que notre fiche de positionnement tienne compte de ces arguments.